

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU TRENTE JUIN DEUX MILLE DIX SEPT

L'AN DEUX MIL DIX SEPT

Le 30 juin

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER, Maire,

Ont siégé : Mesdames Eliane BERTIN, Béatrice BOULANGE, Monia FAYOLLE, Geneviève GARNIER, Sylvie JERDON, Laurence MEUNIER, Anne-Virginie POUSSE, Claudine ROCHE, Renée TORRES, Chantal VARAGNAT et Messieurs, Jean-Marc CHAPPAZ, Gérard CROYET, Jean-Luc DUVILLARD, Jacques FORAT, Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Bernard GUY, Eric PRADAT, Hugues JEANTET.

Pouvoirs : Mario SCARNA donne pouvoir à Jean-Luc DUVILLARD, Murielle PERRIER donne pouvoir à Claudine ROCHE, Stéfania FLORY donne pouvoir à Monia FAYOLLE, Patrick BOUVET donne pouvoir à Jacques FORAT, Emilie SOLLIER donne pouvoir à Jean-Marc CHAPPAZ, Eric BESSENAY donne pouvoir à Bernard ROMIER, Jacques MEILHON donne pouvoir à Eliane BERTIN, Jean-Claude CORBIN donne pouvoir à Pierre GRATALOUP,

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Luc DUVILLARD

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 20

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 8

NOMBRE DE CONSEILLER MUNICIPAL non-représenté : 1

CONVOCATION EN DATE : 23 juin 2017

DATE D’AFFICHAGE : 05 juillet 2017

OBJET : Validation du Procès-Verbal du 12 mai 2017-----N°2017/62

Monsieur le Maire propose l’approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai 2017 dont chaque conseiller municipal a été destinataire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

27 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
1 VOIX	ABSTENTION

- Approuve le procès-verbal de la séance du 12 mai 2017 avec les modifications apportées par les conseillers municipaux.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS
 ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS
 POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Le Maire

